

Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour
les immigrants de New York

Mai/Juin 2022



La New York Immigration Coalition a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ce guide est mis à jour régulièrement en fonction des changements législatifs et politiques.

Dernière mise à jour le : 06.01.2022

Contenu

- Santé **3**
- Immigration **5**
- Éducation **8**
- Démocratie **10**
- Connaissez vos droits **11**
- Crimes haineux **12**
- Ressources de l'État de New York **13**

Mises à jour COVID-19

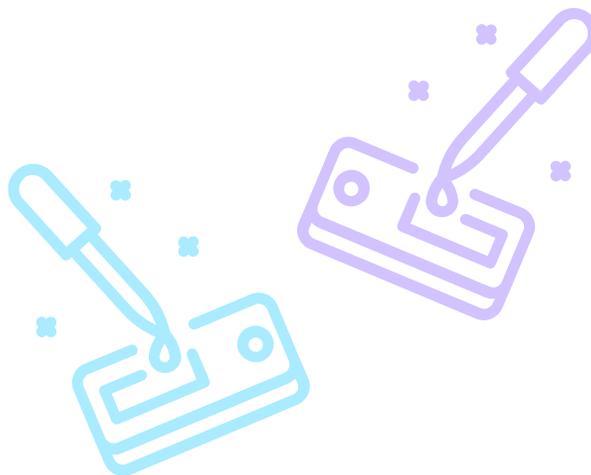
- À partir du 17 mai 2022, les enfants de 5 à 11 ans sont éligibles pour recevoir une dose de rappel du vaccin Pfizer-BioNTech, au moins cinq mois après leur première série de vaccins.
- Le Département de la santé de l'État de New York et le CDC recommandent à tous les adultes, adolescents et enfants de plus de 5 ans éligibles de recevoir un schéma vaccinal complet et un rappel ou une dose supplémentaire lorsqu'ils y sont éligibles : ny.gov/booster.
- Les adultes âgés de 50 ans et plus et les personnes modérément ou gravement immunodéprimées devraient recevoir un deuxième rappel au moins 4 mois après le premier rappel.
- Tous les voyageurs domestiques ou internationaux doivent continuer de respecter toutes les exigences du CDC en matière de déplacements : cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/travelers.

Recevez gratuitement des autotests de dépistage de la COVID-19 à domicile

- Chaque foyer des États-Unis est éligible pour recevoir gratuitement jusqu'à 12 autotests de dépistage de la COVID-19, livrés à domicile par USPS. Les tests sont gratuits que vous ayez une assurance ou non et quel que soit votre statut d'immigration.
 - Demandez vos autotests gratuits dès maintenant sur COVIDtests.gov
- À partir du 15 janvier, la plupart des personnes couvertes par un régime d'assurance maladie peuvent se rendre en ligne, ou dans une pharmacie ou un magasin pour acheter des autotests de dépistage de la COVID-19 (jusqu'à 8 par mois) sans frais, soit par remboursement, soit gratuitement à travers leur assurance.
 - Pour plus d'informations, rendez-vous sur cms.gov/how-to-get-your-at-home-OTC-COVID-19-test-for-free

Faites-vous vacciner dès aujourd'hui

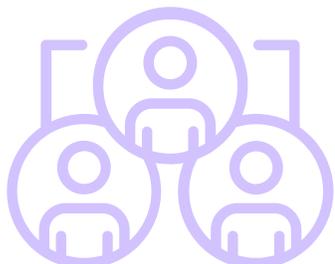
- Il n'a jamais été aussi facile d'obtenir un vaccin contre la COVID-19 dans l'État de New York. Toutes les personnes âgées de 5 ans ou plus peuvent se faire vacciner. Les doses de rappel sont disponibles pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus.
- Les vaccins contre la COVID-19 sont GRATUITS quel que soit votre statut d'immigration et que vous ayez une assurance santé ou non.
- Les vaccins sont largement disponibles dans les pharmacies, départements locaux de santé, cliniques, centres de santé fédéraux qualifiés et dans d'autres endroits dans l'État de New York.
 - Rendez-vous sur Vaccines.gov, envoyez votre code postal par message au 438829 ou appelez le **1-800-232-0233** (TTY 888-720-7489) pour prendre un rendez-vous près de chez vous.
 - Trouvez un rendez-vous dans les sites de vaccination de masse de l'État de New York sur ny.gov/vaccine
 - De nombreux départements de santé locaux proposent des cliniques de vaccinations sans rendez-vous ou des rendez-vous de vaccination à domicile. Trouvez le contact de votre département de santé local sur nyscho.org/directory.





Conseils pour la prévention de la COVID-19

- Faites-vous vacciner et faites vos rappels.
 - Tout cas de COVID-19 peut entraîner des symptômes graves, une hospitalisation et des effets à long terme sur la santé. Les personnes non vaccinées sont plus susceptibles de présenter des symptômes graves.
- Portez un masque
 - Envisagez de porter un masque dans les lieux publics intérieurs où le statut vaccinal n'est pas connu.
 - Utilisez des masques de meilleure qualité, comme le KN95, KF94, N95 ou un masque en tissu par-dessus un masque chirurgical.
 - Les personnes présentant un risque accru de contracter une maladie grave, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes non vaccinées sont celles qui bénéficieront le plus de cette protection supplémentaire.
- Faites-vous tester
 - Faites-vous tester si vous avez des symptômes ou que vous avez récemment été exposé au virus. Les personnes non vaccinées devraient se faire tester plus souvent.
- Restez chez vous si vous êtes malade ou avez été exposé au virus
 - Suivez toutes les directives d'isolation et de quarantaine, notamment le port du masque. La COVID-19 est extrêmement contagieuse. Vous pouvez transmettre la COVID-19 même si vous ne présentez aucun symptôme.
- Lavez-vous les mains
 - Lavez-vous les mains souvent pendant au moins 20 secondes avec du savon et de l'eau, ou utilisez du gel hydroalcoolique.



NY HERO Act

- La New York Health and Essential Rights Act a été promulguée le 5 mai 2021. Elle exige que le Département du travail de l'État de New York crée des plans relatifs à l'exposition aux maladies infectieuses aéroportées afin de protéger les employés contre l'exposition à des maladies comme la COVID-19.
- Tous les employeurs et travailleurs du secteur privé sont concernés.
- Depuis le 17 mars 2022, la loi HERO ne considère plus la COVID-19 comme une maladie infectieuse aéroportée et présentant un sérieux risque pour la santé publique. Les employeurs du secteur privé ne sont plus tenus d'appliquer leurs plans de sécurité au travail.
- Même si la Commission de la santé n'émet plus de désignation, les employeurs doivent :
 - Créer un plan de prévention des risques d'exposition aux maladies infectieuses aéroportées.
 - En fournir une copie aux employés dans les 30 jours suivant sa création.
 - En donner une copie à tout nouvel employé lors de l'embauche.
 - Afficher le plan dans chaque lieu de travail afin que les employés puissent le voir.
 - Mettre à jour le plan au besoin.
- Les employeurs de 10 salariés ou plus doivent permettre aux travailleurs de créer et d'administrer un comité mixte de sécurité au travail.
 - Les comités de travailleurs peuvent aborder toute question de politique de santé et de sécurité au travail, pas seulement celles concernant la COVID-19.
 - Les comités de travailleurs peuvent toujours être créés et se réunir qu'une désignation soit en vigueur ou non.
 - Les travailleurs ont le droit de former ces comités sans être renvoyés, déclassés ou soumis à toute autre forme de représailles.
- Des modèles de plans et des informations à jour sur la loi HERO sont disponibles sur dol.ny.gov/ny-hero-act.

Immigration ^{1/3}

Les permis de travail de nombreux immigrants seront automatiquement prolongés de 540 jours

- À partir du 4 mai 2022, l'USCIS prolongera automatiquement la validité des permis de travail de nombreux immigrants de 540 jours, dans l'attente de leur renouvellement.
- Cette modification évitera à des milliers d'immigrants, notamment des demandeurs d'asile, de perdre leur autorisation de travail pendant que leurs demandes de renouvellement sont bloquées en raison des retards de traitement pris par l'USCIS.
- Ressources du projet ASAP (Asylum Seeker Advocacy Project) expliquant la nouvelle politique :
 - En anglais : help.asylumadvocacy.org/work-permits-extended-540-days
 - En espagnol : apoyodeasilos.org/permisos-de-trabajo-extendidos-540-dias
- Pour plus d'informations et une liste complète des catégories de permis de travail qui bénéficieront d'une extension automatique, rendez-vous sur uscis.gov/eadautoextend.

Ensemble pour l'Ukraine

- Le 21 avril 2022, le Président Biden a annoncé un programme d'accueil des ressortissants ukrainiens fuyant l'invasion russe. Ensemble pour l'Ukraine offre un moyen pour les citoyens ukrainiens et leur famille proche résidant à l'extérieur des États-Unis d'y séjourner temporairement pendant une période de deux ans.
- Les Ukrainiens participant au programme Ensemble pour l'Ukraine doivent avoir un sponsor aux États-Unis qui accepte de leur fournir un appui financier pendant la durée de leur séjour.
- Pour plus d'informations sur le programme et le processus de demande, rendez-vous sur la page du DHS : dhs.gov/ukraine

Mises à jour du DACA

- Les individus ayant précédemment bénéficié du statut DACA (Deferred Action for Childhood Arrivals) peuvent maintenant remplir les formulaires I-821D (demande de renouvellement du statut DACA) et I-765 (demande de renouvellement du permis de travail) en ligne.
 - Cette possibilité est ouverte aux personnes ayant actuellement le statut DACA ou dont le statut DACA a expiré il y a moins d'un an.
 - Plus d'informations sur le renouvellement du DACA en ligne : uscis.gov/humanitarian/renew-your-daca
- Le 16 juillet 2021, le juge Hanen du tribunal fédéral du Texas a publié une décision déclarant que le DACA n'était pas un programme légal. Cette décision empêche le DHS d'approuver de nouvelles demandes initiales de DACA. Pour le moment, DHS continue d'approuver des demandes de renouvellement du statut DACA.
 - Si vous avez actuellement un statut DACA, celui-ci est toujours valide.
 - Si votre statut DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !
 - Si vous avez déposé une première demande de statut DACA à l'USCIS et que celle-ci n'a pas encore été approuvée, la demande sera suspendue. Elle ne sera pas traitée jusqu'à nouvel ordre.
- Le contentieux se poursuit à ce jour, il est donc possible que des changements supplémentaires soient apportés au programme.



Informations à jour sur le statut de protection temporaire

- Le 15 avril 2022, le Département de la sécurité intérieure (DHS) a annoncé la nomination du Cameroun pour le TPS pour une période de 18 mois.
 - Les inscriptions seront ouvertes le 7 juin 2022 et jusqu'au 7 décembre 2023. Pour être éligibles, les individus doivent donner la preuve d'avoir résidé de façon continue aux États-Unis depuis le 14 avril 2022 et d'une présence continue aux États-Unis depuis le 7 juin 2022.
- Le 16 mars 2022, le DHS a annoncé la nomination de l'Afghanistan pour le TPS pour une période de 18 mois.
 - Les inscriptions seront ouvertes le 20 mai 2022 et jusqu'au 20 novembre 2023. Pour être éligibles, les individus doivent donner la preuve d'avoir résidé de façon continue aux États-Unis depuis le 15 mars 2022 et d'une présence continue aux États-Unis depuis le 20 mai 2022.
- Le 3 mars 2022, le DHS a annoncé la nomination de l'Ukraine pour le TPS pour une période de 18 mois, du 19 avril 2022 au 19 octobre 2023.
- Le 2 mars 2022, le DHS a annoncé la nomination du Soudan pour le TPS pour une période de 18 mois.
- L'administration Biden a récemment annoncé l'ouverture du TPS aux ressortissants du Venezuela, de Birmanie/du Myanmar et de Haïti.
 - Il est possible de demander le TPS vénézuélien jusqu'au 9 septembre 2022.
 - Il est possible de demander le TPS birman jusqu'au 25 novembre 2022.
 - Il est possible de demander le TPS haïtien jusqu'au 3 février 2023
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Somalie jusqu'au 17 mars 2023.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour le Yémen jusqu'au 3 mars 2023.
- Le TPS a été étendu au Soudan du Sud jusqu'au 3 novembre 2023.

- Le Département des services de santé étend automatiquement la validité des documents relatifs au statut de protection temporaire pour les bénéficiaires d'El Salvador, de Haïti, du Nicaragua, du Soudan, du Honduras et du Népal de la date d'expiration actuelle (soit le 4 octobre 2021) jusqu'au 31 décembre 2022.
- Le DHS a étendu et remanié le TPS pour la Syrie jusqu'au 30 septembre 2022.
- Toutes les personnes faisant une demande de TPS peuvent maintenant remplir le formulaire I-821, qui correspond à la demande de statut de protection temporaire, en ligne à l'adresse uscis.gov/i-821.
- Vous trouverez les dernières informations disponibles à l'adresse uscis.gov/TPS.



Protections pour les immigrants juvéniles ayant un statut spécial d'immigrant juvénile (SIJS)

- Le 7 mars 2022, l'administration Biden a annoncé de nouvelles politiques visant à clarifier les critères d'éligibilité au SIJS, par exemple en mettant à jour une provision relative à l'âge limite afin de protéger les demandeurs atteignant 21 ans alors que leur demande est en cours. Cette règle est une avancée essentielle pour offrir sécurité et stabilité aux immigrants juvéniles victimes d'abus, abandonnés et négligés, dont beaucoup ont déjà obtenu le SIJS et attendent d'être éligibles pour demander une carte verte et obtenir un statut de résident permanent. La règle finale peut être consultée sur la page suivante : federalregister.gov/d/2022-04698
- L'USCIS a également mis à jour ses politiques de façon à permettre la prise en compte, au cas par cas, de la protection contre l'expulsion et des permis de travail pour les jeunes touchés par les retards de délivrance des visas SIJS. Plus d'informations sur : uscis.gov/newsroom/alerts/uscis-to-offer-deferred-action-for-special-immigrant-juveniles

Les nouvelles priorités d'application restreignent la possibilité des services de l'ICE (services d'immigration et de douane) de poursuivre des personnes dans ce cadre

- Le 29 novembre 2021, le Département de la sécurité intérieure (DHS) a commencé à mettre en œuvre de nouvelles directives pour l'application des lois sur l'immigration, notamment pour les arrestations et la détention : dhs.gov/news/2021/11/29/dhs-begins-implementation-immigration-enforcement-priorities
- Vous pouvez demander à votre avocat d'étudier les possibilités de pouvoir discrétionnaire avec l'avocat public chargé de votre affaire. Si vous n'avez pas de représentant légal dans le cadre de votre affaire, vous pouvez demander à l'avocat public présent lors de votre audience si vous êtes qualifié pour bénéficier du pouvoir discrétionnaire. Pour obtenir une consultation judiciaire ou explorer la possibilité d'avoir un avocat :
 - Résidents de l'État de New York : appelez la ligne d'assistance téléphonique de l'Office of New Americans (Bureau des nouveaux américains) au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636)
 - Résidents de la ville de New York : appelez le [311](tel:311) et dites « ActionNYC » pour obtenir une aide juridique gratuite et sûre, financée par la ville.



Ressources pour les ressortissants afghans ayant un statut de réfugié ou bénéficiant d'une exception humanitaire

- Le 30 septembre, le président Biden a promulgué une résolution prévoyant un appui aux afghans réfugiés et bénéficiant d'une exception humanitaire, notamment:
 - Rendre les Afghans bénéficiant d'une exception humanitaire éligibles aux services et prestations de réinstallation des réfugiés, comme l'accueil, l'aide au placement et l'aide alimentaire
 - Demander au gouvernement fédéral d'accélérer l'examen des demandes d'asile des Afghans bénéficiant d'une exception humanitaire
 - Rendre les afghans bénéficiant d'une exception humanitaire éligibles pour recevoir des permis de conduire et cartes d'identité REAL
- Ressources du gouvernement fédéral :
 - Ressources publiques de l'USCIS pour les ressortissants afghans : uscis.gov/humanitarian/information-for-afghans
 - « Informations relatives à l'emploi pour les Afghans détenteurs d'un visa d'immigrant spécial et ceux bénéficiant d'une exception humanitaire », en anglais, dari et pashto : justice.gov/crt/worker-information
 - Ressources du gouvernement fédéral pour aider les ressortissants afghans, liste établie par le Bureau de réinstallation des réfugiés : acf.hhs.gov/orr/programs/refugees/afghan-assistance-resources
- Ressources relatives au relogement :
 - État de New York - projet de relogement des ressortissants afghans I-ARC : immigrantarc.org/afghanistan
 - Ville de New York – notamment une feuille de route récapitulant les services municipaux disponibles en dari et en pashto : nyc.gov/afghanistanresources
 - Western New York – Buffalo United for Afghan Evacuees : wnyrac.org
 - Région d'Albany/Capital – liste de ressources : bit.ly/3kvWRZd
 - Région d'Ithaca/Finger Lakes – liste de ressources de Cornell Afghanistan : bit.ly/3CwfFxy
- Formulaire de collecte de données de Human Rights First pour identifier les personnes ayant besoin d'être évacuées d'Afghanistan : humanrightsfirst.org/afghan-evacuation



Année scolaire 2021-22

- Le Département de l'éducation de l'État de New York (NYSED) a annoncé que les examens des Regents auraient lieu en juin et août 2022.
 - Le 4 mai 2022, le NYSED a annoncé que l'examen des Régents de juin 2022 sur l'histoire et le gouvernement des États-Unis avait été annulé, en raison du contenu de l'examen qui pourrait causer un traumatisme aux élèves à la suite de la fusillade de masse de Buffalo.
- Le NYSED et le Conseil des Regents ont approuvé les exemptions d'examens des Regents liées à la COVID-19 en juin et août 2020, janvier, juin et août 2021 et janvier 2022. Si un étudiant a reçu une exemption d'examen liée à la COVID-19, ils ne sont PAS tenus de passer/repasser cet examen pour obtenir leur diplôme. Pour le moment, aucune exemption liée à la COVID-19 n'a été accordée pour les examens de juin et août 2022.
 - Pour plus d'informations sur les exemptions liées à la COVID-19, consultez le document « Récapitulatif des modifications apportées aux critères d'obtention du diplôme en raison de la COVID-19 » de Advocates for Children.
 - Pour plus d'informations sur les droits des étudiants en ce qui concerne les examens des Regents, consultez la page « droits relatifs aux examens des Regents » de Advocates for Children.
 - Des informations sont disponibles dans plusieurs langues sur la page advocatesforchildren.org/get_help/guides_and_resources/transition

Programmes de la ville de New York pour l'été 2022

- La ville de New York ouvrira de nouveau le programme Summer Rising pour les élèves de niveaux K-8 qui souhaitent suivre un programme d'été. Le programme comprendra une composante académique le matin et des activités de renforcement l'après-midi, notamment des sorties éducatives, des activités artistiques et des activités de plein air. Il se déroulera de 8 heures à 15 heures, avec la possibilité de prolonger la journée jusqu'à 18 heures.
- Pour les lycéens, la ville de New York élargit son programme d'emploi d'été pour la jeunesse qui vise à fournir des emplois et des stages à près de 100 000 new-yorkais âgés de 14 à 24 ans.
- Pour plus d'informations, rendez-vous sur schools.nyc.gov/enrollment/summer. L'inscription aux programmes ouvrira en avril.

Possibilité de cours artistiques durant l'été

- L'école d'art d'été de l'État de New York (NYSSSA) offrira un total de 150 000 dollars de bourses aux lycéens afin de leur permettre de participer à d'autres programmes artistiques d'été durant l'été 2022.
- L'objectif du programme de bourses est de promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation artistique en fournissant des bourses basées sur leurs besoins aux élèves à faible revenu qui souhaitent participer à des camps d'été.
- Les demandes de bourses seront évaluées en fonction des besoins financiers et n'incluront pas d'audition ni de dossier artistique.
- Les lycéens peuvent déposer une demande en ligne jusqu'au 1er mai 2022. Plus d'informations sont disponibles sur le site Web de la NYSSSA : oce.nysed.gov/nysssa

Éducation ^{2/2}

Ressources pour les familles d'apprenants de la langue anglaise

- Pour veiller à ce que les apprenants de la langue anglaise reçoivent les services dont ils ont besoin, il est essentiel d'être informé. Le Département de l'éducation de l'État de New York a rédigé une déclaration des droits des parents d'apprenants de la langue anglaise qui résume les droits essentiels des apprenants de la langue anglaise et de leurs parents en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux programmes : bit.ly/3EJd0Td
 - Les informations sont disponibles en anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), chinois (traditionnel), créole haïtien, espagnol, français, karen, népalais, ourdou, russe et ukrainien.
 - Pour toute question ou préoccupation, appelez la ligne d'appel d'urgence dédiée aux parents d'apprenants de la langue anglaise au [800-469-8224](tel:8004698224).

Aide financière pour les études supérieures et Loi DREAM de l'État de New York

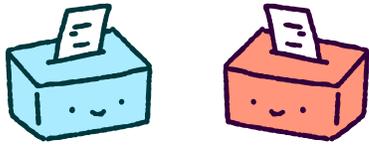
- Vous avez besoin d'argent pour aller à l'Université ? La première chose à faire est de remplir la demande gratuite d'aide fédérale aux étudiants du gouvernement fédéral (FAFSA). Faites-le dès maintenant : certaines aides fédérales et d'État sont accordées sur la base du premier arrivé, premier servi. Faites une demande sur studentaid.gov/FAFSA.
- Obtenez de l'aide sur UnderstandingFAFSA.org, un nouveau site Web qui répond aux questions les plus fréquentes des lycéens de la ville de New York et de leurs familles. Le guide FAFSA gratuit pour les lycéens est disponible en dix langues.
- Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
 - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page hesc.ny.gov/dream

Ressources relatives à l'accès à l'éducation supérieure pour les étudiants sans papiers

- Le nouveau guide d'Informed Immigrant fournit des ressources et des informations aux lycéens et étudiants sans papiers, bénéficiant ou non du statut DACA, afin de les aider à prendre des décisions éclairées sur leur avenir et à obtenir les outils dont ils ont besoin pour défendre leur cause : informedimmigrant.com/guides/students
- Best Colleges a récemment publié un guide universitaire pour les étudiants ayant un statut DACA ou sans papiers sur la base des dernières mises à jour du DACA : bestcolleges.com/resources/undocumented-students/college-guide



Démocratie



En raison des problèmes juridiques liés au processus de redécoupage de l'État de New York, il y a actuellement deux dates pour les élections primaires : 28 juin et 23 août.

Élections primaires : 28 juin 2022

- La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections primaires est le 3 juin 2022.
- Votez pour : Gouverneur, lieutenant-gouverneur, procureur général, contrôleur de l'État, Assemblée de l'État, Sénat des États-Unis.
- Vous pouvez demander à voter par courrier électronique, par courrier postal, par téléphone, par fax ou en personne. Veillez à envoyer votre bulletin de vote rempli avant le 28 juin, le cachet de la poste faisant foi.
 - Au format électronique : votre demande doit être reçue avant le 13 juin.
 - Demandez un bulletin en ligne sur absenteeballot.elections.ny.gov
 - Par courrier, téléphone ou fax : votre demande doit être reçue avant le 13 juin.
 - Trouvez le conseil électoral de votre comté sur : www.elections.ny.gov/CountyBoards.html
 - En personne : vous pouvez vous rendre au bureau du conseil électoral de votre comté pour demander un bulletin avant le 27 juin.
 - Trouvez le conseil électoral de votre comté sur : www.elections.ny.gov/CountyBoards.html
 - Plus d'informations sur le vote avec un bulletin d'électeur absent sur www.elections.ny.gov/VotingAbsentee.html
- Vous pouvez voter en personne par vote anticipé du 18 au 26 juin ou le jour de l'élection, le 28 juin.
 - Trouvez votre bureau de vote sur voterlookup.elections.ny.gov
 - Résidents de la ville de New York : findmypollsite.vote.nyc

Élections primaires : 23 août 2022

- Votez pour : Sénat de l'État, Représentant des États-Unis.
- Vous pouvez voter par courrier ou en personne (par anticipation ou le jour de l'élection).

Inscrivez-vous pour voter

- Vous pouvez vous inscrire pour voter si vous êtes âgé de 16 ans ou plus, que vous êtes un citoyen des États-Unis et que vous êtes résident de New York depuis au moins 30 jours avant l'élection.
 - Si vous êtes âgé de 16 ou 17 ans, vous pouvez vous préenregistrer pour voter, mais vous ne pourrez pas voter avant d'avoir 18 ans.
 - Vous ne pouvez pas vous inscrire pour voter si vous êtes incarcéré pour un crime ou que vous êtes jugé mentalement incapable par un tribunal.
- Conseil électoral de l'État de New York : www.elections.ny.gov/VotingRegister.html
- Conseil électoral de la ville de New York : vote.nyc/page/register-vote
- Inscrivez-vous en ligne (si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, un permis ou une carte d'identité) : voterreg.dmv.ny.gov/MotorVoter
- Demandez un formulaire d'enregistrement papier par téléphone (en anglais ou en espagnol) : 1-800-FOR-VOTE (1-800-367-8683)
- Vous n'êtes pas sûr d'être enregistré sur les listes électorales ? Vérifiez votre statut d'électeur sur voterlookup.elections.ny.gov

Vos droits aux urnes

- Les électeurs peuvent se rendre dans N'IMPORTE QUEL bureau de vote anticipé du comté où ils résident, à l'exception de la ville de New York, où les électeurs sont assignés par adresse à UN seul bureau de vote anticipé.
- Si vous pensez être éligible et vous être inscrit à temps pour voter, mais que votre nom n'a pas été trouvé sur les listes électorales, vous pouvez demander un bulletin provisoire ou faire un affidavit.
- Vous n'avez pas besoin de présenter une pièce d'identité aux bureaux de vote, même si vous votez pour la première fois.
- Si vous êtes sans abri, vous pouvez quand même voter.
- Sous certaines conditions, vous pouvez conserver votre droit de vote même si vous avez été condamné pour un crime.
- Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité : nyccfb.info/nyc-votes/how-to-vote/know-your-rights
- Certains employés de l'État de New York peuvent recevoir jusqu'à deux heures d'absence payées pour aller voter. Vérifiez si vous êtes éligible : www.elections.ny.gov/NYSBOE/elections/TimeOffToVoteFAQ.pdf

Connaissez vos droits



Les membres de la communauté et les alliés doivent connaître leurs droits lorsqu'ils ont affaire à l'ICE, à une patrouille frontalière ou à d'autres représentants des forces de l'ordre.

Si vous êtes arrêté par l'immigration ou d'autres forces de l'ordre, n'oubliez pas :

- Restez calme. Ne courez pas. Ne résistez pas et n'entravez pas l'action de l'officier.
- Ne mentez pas et ne fournissez pas de faux documents.
- Vous avez le droit de garder le silence. Tout ce que vous direz pourra être utilisé contre vous.
- Si un agent demande s'ils peuvent vous fouiller ou fouiller vos affaires, vous avez le droit de dire non.
 - En revanche, vous ne devez pas résister physiquement.
 - La police peut palper vos vêtements si elle soupçonne la présence d'une arme.
- Si vous n'êtes pas citoyen américain et qu'un agent d'immigration vous demande vos papiers d'immigration, vous devez les présenter si vous les avez sur vous.
- Si vous êtes arrêté, détenu ou harcelé par des agents des forces de l'ordre, essayez d'obtenir leurs noms, numéros et autres informations d'identification.
- Vous ou un autre membre de la communauté pouvez réaliser des enregistrements vidéo ou audio des interactions avec les forces de l'ordre. Vous pouvez aussi écrire ce qui s'est passé après leur départ.
- Les agents des forces de l'ordre n'ont pas le droit de procéder à des contrôles, des fouilles, des détentions ou des expulsions sur la base de votre race, de votre origine nationale, de votre religion, de votre sexe ou de votre origine ethnique.

Vous pouvez signaler les interactions avec des agents fédéraux au Projet de défense des immigrants (IDP).

L'IDP fournit aussi des informations et des références juridiques aux immigrants qui ont été arrêtés, verbalisés ou condamnés pour un crime. Appelez le [212-725-6422](tel:212-725-6422) ou écrivez à l'adresse info@immdefense.org.

Espaces privés

- Votre domicile et d'autres « espaces privés » (tels que les zones réservées aux employés sur un lieu de travail) bénéficient de protections particulières que les espaces publics n'ont pas. Les agents des forces de l'ordre ne peuvent pénétrer dans les espaces privés que s'ils ont votre consentement ou s'ils vous présentent un mandat judiciaire (signé par un juge).

Zones protégées

- Le 27 octobre 2021, le Département de la sécurité intérieure a mis en place une nouvelle politique qui restreint les actions d'application de la loi de l'ICE et du CBP dans ou près des « zones protégées ».
- Les exemples de zones protégées comprennent, sans s'y limiter : les écoles et autres institutions ou événements éducatifs, les établissements de santé, les lieux de culte, les lieux où les enfants se rassemblent, les lieux de services sociaux, les centres d'intervention en cas de catastrophe ou d'urgence, les cérémonies telles que les mariages et les funérailles, et les manifestations publiques telles que les défilés et les rassemblements.
- Dans l'État de New York, les agents fédéraux des services d'immigration ne peuvent pas arrêter les personnes qui se trouvent dans les palais de justice de l'État, des villes et des municipalités, ou qui s'y rendent ou en sortent, sans mandat judiciaire.

Attention à la fraude à l'immigration

- Les lois en matière d'immigration sont complexes. Veuillez être prudent lorsque vous parlez de votre situation à toute personne ou entreprise.
- Adressez-vous uniquement à un avocat ou à un représentant accrédité du Département de la justice (DOJ) pour obtenir des conseils juridiques sur votre situation.
- Ne demandez jamais l'aide d'un « notario », d'un agent de voyage, d'un préparateur d'impôts, d'un préparateur de formulaires ou d'un notaire en matière d'immigration. Aux États-Unis, un « notario » n'est PAS un avocat !

Si vous avez besoin d'aide pour votre dossier ou si vous avez des questions générales sur l'immigration, appelez le Bureau des nouveaux Américains au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636).

Crimes haineux

Ces derniers mois, un nombre croissant de crimes haineux contre des membres de la communauté immigrée a été signalé.

Qu'est-ce qu'un crime haineux ?

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés.
- Une personne commet un crime haineux lorsque l'un des crimes d'un ensemble déterminé est commis à l'encontre d'une victime en raison d'une perception ou d'une croyance concernant sa race, sa couleur, son origine nationale, son ascendance, son sexe, sa religion, ses pratiques religieuses, son âge, son handicap ou son orientation sexuelle, ou lorsqu'un tel acte est commis sur la base de ce type de perception ou de croyance.
- Le gouverneur Cuomo a formé un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés dans l'État de New York.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité etc. restent confidentielles.

Si vous êtes témoin ou victime d'un crime haineux, signalez-le à la police et appelez la division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644 ou envoyez « HATE » au 81336.

Si vous ou l'une de vos connaissances avez été victime d'un crime, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Appelez le 1-800-247-8035 ou rendez-vous sur ovs.ny.gov.

Pour les résidents de la ville de New York et des comtés environnants

Dans la ville de New York :

- Avocat(e) public(que)
 - 212-669-7250
- Procureur(e) du district de Manhattan
 - 212-335-3100
 - manhattanda.org/victim-resources/hate-crimes
- Procureur(e) du district de Brooklyn
 - 718-250-4949
 - brooklynda.org/hate-crimes-bureau
- Procureur(e) du district du Queens
 - 718-286-6000
- Commission des droits humains de la ville de New York
 - 718-722-3131
 - nyc.gov/cchr
- Safe Horizon Victim Assistance (aide aux victimes)
 - 1-866-689-4357

En dehors de la ville de New York :

- Procureur(e) de district du comté de Nassau
 - 526-571-3505
 - nassauda.org
- Procureur(e) de district du comté de Nassau, Bureau des affaires d'immigration
 - 516-571-7756
- Chef de l'exécutif du Comté de Nassau Laura Curran
 - 516-571-3131
- Procureur(e) de district du comté de Suffolk
 - 631-853-4161
 - suffolkcountyny.gov/da
- Département de police du comté de Suffolk, Unité de lutte contre les crimes haineux
 - 631-852-6323
- Comté de Suffolk, Département des affaires relatives aux minorités
 - 631-853-4738
- Comté de Westchester, Commission des droits humains
 - 914-995-7710
 - humanrights.westchestergov.com



Ressources de l'État de New York



Bureau des nouveaux américains de l'État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636). Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

Département de la santé de l'État de New York

- Pour obtenir les dernières informations sur la pandémie de COVID-19, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-888-364-3065](tel:1-888-364-3065) ou rendez-vous sur ny.gov/coronavirus.
- Pour en savoir plus sur le vaccin contre la COVID-19 à New York, consultez le site ny.gov/vaccine.
- Demandez une couverture santé : appelez le [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777) ou rendez-vous sur nystateofhealth.ny.gov.

Bureau de la santé mentale de l'État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le [1-800-597-8481](tel:1-800-597-8481) ou rendez-vous sur omh.ny.gov.
- Si vous ressentez de l'anxiété en raison de la crise du coronavirus, appelez le [1-844-863-9314](tel:1-844-863-9314).
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide : Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le [911](tel:911). Si vous traversez une crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le [1-800-273-8255](tel:1-800-273-8255) ou envoyez « G0T5 » au [741-741](tel:741-741).
- Violence domestique : Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation où vous êtes contrôlé par une autre personne par des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou par d'autres tactiques, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l'État de New York au [1-800-942-6906](tel:1-800-942-6906).

Département du travail de l'État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le [1-888-469-7365](tel:1-888-469-7365) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/safety-and-health
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le [1-888-209-8124](tel:1-888-209-8124) ou rendez-vous sur dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance.

Division des droits humains de l'État de New York

- Le droit des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le [1-888-392-3644](tel:1-888-392-3644) ou sur dhr.ny.gov.

Ressources de la ville de New York concernant la COVID-19

- Les habitants de New York qui recherchent des prestataires de services ou d'autres ressources peuvent consulter les listes ci-dessous :
 - Éducation: nyic.org/covid-education-resources
 - Emploi: nyic.org/covid-employment-resources
 - Finances: nyic.org/covid-financial-resources
 - Nourriture: nyic.org/covid-food-resources
 - Soins de santé: nyic.org/covid-healthcare-resources
 - Petites entreprises: nyic.org/covid-small-business-resources

Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter:

Bryan Lee
blee@nyic.org

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page nyic.org/KYR ou scannez ce code :



La New York Immigration Coalition (NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus fort si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.



New York Immigration Coalition

131 W 33rd St, Ste 610
New York, NY 10001
212 627 2227
nyic.org

Ce guide de ressources est appuyé par :

